



Abandon domicile conjugal et influence famille

Par **enilam**, le **19/08/2009** à **18:24**

Bonjour,
Mon mari souffre de dépression suite à son licenciement et à eu besoin de se reposer pour faire le point. Il a quitté le domicile sans me prévenir et laissant ma fille à la maison pendant mon travail, emportant ses vêtements; un message de sa part m'informait qu'il avait besoin de quelques jours pour réfléchir. Il m'a prévenu qu'il rentrait par sms et quand il est arrivé c'est accompagné de ses parents qui m'ont menacé d'appeler la police si je m'opposais à ce qu'il récupère toutes ses affaires. Il semblait complètement sous l'emprise de ses parents, je n'ai pas eu plus d'explications qu'il fallait que je m'occupe de ma fille et de la maison. Depuis je ne peux pas le joindre, les téléphones sont sur messagerie et il est à l'autre bout de la France.
Nous n'avons aucune intention de nous séparer; il ne me communique plus que par sms. Je redoute que sa famille le fasse soigner sans que je le sache; il était suivi jusqu'à présent. Cela fait 20 jours qu'il est parti.
Que puis-je intenté contre mes beaux parents ?

Par **Patricia**, le **19/08/2009** à **19:04**

Bonsoir,
Allez à la gendarmerie ou au commissariat le plus proche de votre domicile pour déposer "main courante" de son départ. Expliquez leur clairement cette situation.
Si accident ou autre problème, vous serez "couverte".
Gardez précieusement ses SMS....

Par **enilam**, le **19/08/2009** à **21:22**

merci de votre réponse j'avais bien pensé à le faire .rnmais je veux garder confidentialité de cette main courante, car c'est uniquement l'attitude de sa famille qui m'inquiète.